

DEPARTEMENT  
DU CHER

SEANCE DU 24 octobre 2024

Nombre de Conseillers  
Afférents au Conseil : 13  
Présents : 07  
Votants : 08**Présents :** Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, William TAILLANDIER.Date de la convocation :  
14 octobre 2024**Excusés avec pouvoir :** Katia DUSSAPIN pouvoir à Cathy BATISTE.Date d'affichage :  
14 octobre 2024**Excusé sans pouvoir :** Caroline LALEVÉE LESAGE, Christelle JOIE, Jean-Michel CAREL, Julien JOURDAINE, Stéphane PETIT.**Secrétaire de séance :** Mireille CHARBY**DELIBERATION N° 2024-51****OBJET : Convention de participation financière avec la commune de Saint Loup des Chaumes**

Madame le maire expose :

Le repas de fin d'année offert traditionnellement aux aînés reste une véritable institution, cependant force est de constater qu'il est également le reflet de notre société et se doit d'évoluer pour maintenir le lien avec les plus anciens, offrir des moments de convivialité, de rencontres et garantir ainsi un maillage nécessaire à l'harmonisation de nos territoires ruraux. C'est dans ce cadre que plusieurs échanges sont intervenus avec les représentants de la commune de Saint Loup Des Chaumes, ainsi il est proposé de s'associer à la commune de Saint Loup Des Chaumes afin d'organiser cette manifestation en commun. Cette association ayant rencontré un réel succès l'année précédente, il a été décidé de reconduire cette coopération.

De fait, dans le cas d'une collaboration avec la commune de Saint Loup Des Chaumes, il y aura nécessité de mettre en place une convention de participation financière pour cette manifestation.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette collaboration éventuelle.

Après débats, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Valide** la mise en œuvre d'une manifestation commune pour l'organisation du repas des aînés pour l'année 2024
- **Autorise** Madame le maire à signer la convention de participation financière et toutes pièces utiles et nécessaires dans cette affaire.

Le secrétaire de séance  
Mireille CHARBYPour extrait certifié conforme,  
Vallenay, le 24 octobre 2024Le Maire,  
Marina DUPUY